

Chers concitoyens,

En ce début d'été et de période de vacances où la durée de la luminosité est la plus grande, le ciel s'assombrit sur l'avenir et le devenir des communes rurales :

- Baisse des dotations de l'Etat (2013 : 32 000 € - 2015 : 15 600 €),
- Baisse de l'aide du Département,
- Réforme scolaire,
- Projet de loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) :
 - Augmentation du seuil démographique des intercommunalités entraînant de nouvelles fusions,
 - Elections des délégués communautaires au suffrage universel direct,
 - Transfert de compétences aux intercommunalités imposé d'office,
 - Suppression des syndicats intercommunaux.

Malgré toutes ces contraintes, la vie communale continue avec les projets engagés :

- Etude d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics,
- Restauration extérieure de l'église,
- Phase de diagnostic de la transformation du plan d'occupation des sols (réunions agriculteurs, habitat).

Avec les beaux jours, nous vivons plus à l'extérieur. Lors des réunions festives entre amis ou familiales, pensons également à la tranquillité de nos voisins (petits enfants, personnes âgées) et à ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler.

A tous nos concitoyens qui partiront ou auront décidé de rester dans notre agréable village, je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de bonnes vacances.

M. BOULANGER

Sommaire

Le mot du maire	p. 1	Collectes	p. 14
Memento	p. 2	Insolite	p. 15
Comptes-rendus conseils municipaux	p. 3 à 6	Informations générales	p. 16 à 19
Etat civil - PLU	p. 7	Souvenirs	p. 20
Repas des Aînés	p. 8-9	Associations	p. 21 à 25
Anniversaires	p. 10	Ecole	p. 26 à 27
Gendarmerie	p. 11	Vie paroissiale	p.28
Travaux	p. 12-13		

MAIRIE

Adresse : 33, rue Principale
57640 MALROY
Tél/Fax : 03 87 77 89 36
E-mail : mairiedemalroy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h
Jeudi de 10 h à 12 h
Permanence des élus le mardi de 18 h à 19 h

Ecole - SIS Failly

1, route de Vrémy - 57640 FAILLY
Tél. 03.87.76.78.33

URGENCES

SAMU : 15
Gendarmerie : 17 ou 03.87.77.91.02
Pompiers : 18
Police municipale : 06.08.37.12.05
Médigarde : 0820.33.20.20

Communauté de Communes

Communauté de Communes
Rives de Moselle
Adresse : 1, place de la Gare
57280 MAIZIERES LES METZ
Tél. 03.87.51.77.02
Site internet : www.rivesdemoselle.fr

Déchetteries :

Route de Flévy – 57365 ENNERY

Heures ouvertures Hiver (du 01/01/15 au 28/03/15 et du 24/10/15 au 26/03/16) :

Lundi / Mercredi : 14h-17h
Mardi / Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-17h

Rue Emile Gallé – 57280 MAIZIERES LES METZ

Heures ouvertures Hiver (du 01/01/15 au 28/03/15 et du 24/10/15 au 26/03/16) :

Lundi / Mercredi : 10h-12h
Mardi / Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-17h

Heures ouvertures Eté (du 28/03/2015 au 24/10/15) :

Lundi / Mercredi : 14h-18h
Mardi / Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h

Lundi / Mercredi : 9h-12h
Mardi / Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h

ASSOCIATIONS

LA MARIA POLITE

Présidente : Mme Nicole MAUVE
Adresse : 81, rue Principale
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.86.20

LES AINES DE MALROY

Présidente : Mme Yvette PETIT
Adresse : 88, rue Principale
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.82.00

A.S. MALROY

Président : M. Claude CABIROL
Adresse : 5, chemin de la Croisette
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.84.37

MALROY Athlétic Club

Président : M. Raphaël FURFARI
Adresse : 17, rue des Fauvettes
57070 ST JULIEN LES METZ
Tél : 03.87.74.27.72

Comité de Gestion Salle F. ISTRIA

Président : Jean-Luc MAUVE
Pour une location :
Contacter Mme Annick CABIROL
Tél : 03.87.77.84.37

Association LES FELINS DE MALROY

Présidente : Mme Geneviève THION
Adresse : 11, rue de l'Eglise
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.70.12 – 06.76.37.20.30

Séance du 30 janvier 2015

(absents : MM. GAUDE et LIBAUD)

Enquête publique – Plan d'épandage de cendres issues de la centrale biomasse de la société UEM

Le maire informe le conseil municipal qu'une enquête publique a lieu du 5 janvier au 5 février 2015 inclus, selon l'arrêté n° 2014-DLP/BUPE-362 du 8 décembre 2014 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par la société UEM relative à l'épandage des cendres issues de la combustion de bois dans la chaudière biomasse du site de Metz-Chambière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande de la société UEM relative à l'épandage de cendres issues de la combustion de bois.

Création d'un syndicat mixte « Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne »

Pour impulser un renouveau économique et trouver une nouvelle vocation à un grand site sidérurgique, aujourd'hui transformé majoritairement en friches, les communautés de communes du Pays Orne Moselle et « Rives de Moselle » ont uni leurs forces.

Ce site dénommé « Portes de l'Orne » couvre une surface d'environ 550 ha et concerne 6 communes (Gandrange, Richemont, Mondelange, Amnéville, Rombas, Vitry-Sur-Orne).

Après accord du Conseil Communautaire du 23 octobre 2014, il convient, conformément aux dispositions de l'article L. 5214-27 du CGCT, de soumettre cette adhésion aux conseils municipaux.

Le conseil municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- Emet un avis favorable quant à la création d'un Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne
- Donne son accord quant à l'adhésion de la Communauté de Communes « Rives de Moselle » audit Syndicat Mixte,
- Approuve les statuts de ce Syndicat Mixte tels qu'annexés à la présente délibération.

Attribution de compensation Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Cette délibération annule et remplace celle prise le 21 octobre 2014 (point n° 4) suite à l'annulation du rapport du 7 octobre 2014 de la CLECT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des conclusions du rapport de la CLECT du 21 janvier 2015 et valide le montant des attributions de compensation définitives.

Convention ordonnateur-comptable

Une convention entre l'ordonnateur et le comptable sera établi afin de fixer les objectifs de chacun et les engagements conjoints.

Après lecture du projet et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la signature de cette convention.

Séance du 27 février 2015

(absents : MM. LEFORT et POINSIGNON)

Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un nouveau silo de stockage de grains sur la commune de Metz déposée par la société LORCA

Le territoire de la commune étant inclus dans le rayon d'affichage de 3 kilomètres, le conseil municipal doit formuler un avis sur l'enquête publique de la société LORCA relative à l'exploitation d'un nouveau silo de stockage de grains sur le territoire de la commune de Metz.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande de la société LORCA.

Convention de mise à disposition du service de police municipale de la commune d'Ennery

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention de mise à disposition du service de police municipale de la commune d'Ennery, mise à jour pour les 8 communes adhérentes.

La convention précise les règles de fonctionnement et d'organisation du service de police municipale et fixe les conditions de mise en commun et de financement des agents et de leurs équipements. Elle est conclue pour une durée de 3 ans et sera renouvelée par avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

D.I.A. (déclaration d'intention d'aliéner)

Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption dans le cadre de la vente des parcelles :

- Section 1 – n° 106, lieudit « 12, rue Principale » de 49a 97ca.
- Section 1 – n° 107, lieudit « Rue Principale » de 2a 62 ca.
- Section C – n° 1, lieu dit « Entre Deux Villes » de 8a 57 ca

Subventions aux associations

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de maintenir le versement de subventions selon la répartition suivante :

Associations communales :

- Les Aînés de Malroy 900 €
- A.S.M. Football 900 €
- La Maria Polite 900 €
- Malroy Athlétique Club 600 €
- Les Félines de Malroy 200 €

Associations extérieures à la commune :

- Les restos du cœur 200 €
- 1 Rose 1 Espoir 100 €
- Amicale des donateurs de sang 100 €
- Téléthon 100 €

Séance du 24 mars 2015

Compte administratif 2014

Monsieur POINSIGNON, 1^{er} adjoint, donne lecture de ce compte qui, représentant rigoureusement la réalité des engagements pris par le Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité, hors la présence de Monsieur BOULANGER, Maire.

Compte de gestion 2014

Les conseillers, après examen des différents chapitres et articles du compte de gestion 2014 de la commune, établi par le Receveur Municipal, constatent à l'unanimité, que celui-ci est rigoureusement régulier et conforme au budget 2014 et qu'il n'appelle aucune réserve ni observation de leur part.

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, le compte administratif de l'exercice 2014, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002	1 202 994.68 €
--------------------------------	----------------

Taux des taxes communales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir pour 2015 le taux des taxes communales, égal à ce qu'il était en 2014 à savoir :

- Taxe d'habitation : 7.68 %
- Foncier bâti : 8.74 %
- Foncier non bâti : 26.02 %

Budget primitif

Le conseil adopte à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre à :

1 563 723.68 € en dépenses et recettes de fonctionnement.

1 838 686.68 € en dépenses et recettes d'investissement.

Séance du 22 mai 2015

(absents : Mme WEBER, MM. LEFORT, POINSIGNON et REMY)

Nomination agent recenseur

Monsieur le Maire informe le conseil que Malroy fera partie des communes concernées par le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Les conseillers désignent, comme coordonnateur et agent recenseur pour la commune de Malroy, Madame Carole BALLOT.

Projet A31 bis – péages envisagés

Le conseil municipal de Malroy constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. L'une des options de ce projet étant de financer les travaux par le biais de la création de péages, notamment sur l'A4 au Nord-Est de Metz et sur l'A31 au Nord de Thionville, le conseil municipal affirme très clairement sa totale opposition à la création de péages sur les autoroutes existantes. Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

- A l'origine, les premiers tronçons de l'A31 ont été largement financés par le conseil général de la Moselle. On ne peut pas faire payer une deuxième fois les Mosellans actuels, alors que leurs parents ont déjà payé hier.
- La saturation de l'A31 est accentuée par le trafic des poids lourds, caravanes et autres véhicules extérieurs au département. Les Mosellans qui utilisent l'A31 pour aller travailler n'ont pas à payer un tribut quotidien servant à écouler ces flux en transit.
- Initialement, l'écotaxe sur les poids lourds devait cofinancer les travaux de l'A31. Cela aurait permis de faire contribuer les véhicules étrangers au financement des infrastructures. En effet, avec leurs réservoirs qu'ils remplissent au Luxembourg, ceux-ci vont jusqu'en Espagne sans supporter aucune de nos taxes sur le carburant. Par démagogie, la ministre Ségolène ROYAL a hélas supprimé l'écotaxe. Toutefois, les Mosellans n'ont pas à en supporter les conséquences.
- L'abandon de l'écotaxe a fait suite aux manifestations violentes des « *bonnets rouges* » bretons. Or en Bretagne, toutes les autoroutes et voies rapides sont gratuites. Ce serait un comble que pour satisfaire des Bretons déjà privilégiés, on impose par contrecoup des péages aux Mosellans.
- La création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, tout en dissuadant le transit international dans le sillon mosellan. L'Allemagne a une taxe de ce type (LKW Maut), qui entraîne un report du trafic en Lorraine et en Alsace ; il faut réagir en sens inverse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à ce projet.

Projet A31 bis – options techniques

Le conseil municipal de Malroy constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre Fey et Richemont. Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

La section Fey-Augny n'est même pas élargie à 2 X 3 voies et le projet se borne à préconiser un report du trafic de transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de Metz. Au Nord-Est de Metz, la section de l'A4 serait certes élargie par la SANEF mais cette obligation figure déjà dans le cahier des charges de la société concessionnaire et celle-ci aurait dû la concrétiser depuis plusieurs années. Le projet A31 bis ne résout donc absolument pas les difficultés de circulation entre Fey et Richemont. En ce sens, trois constats s'imposent :

- Il est inacceptable qu'entre Toul et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 X 2 voies, celle de Fey-Augny. Ce sera un véritable goulot d'étranglement ;

- Le contournement Sud-Est de Metz a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre Peltre et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autres véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A31 ;
- Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un demi-échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 X 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin dès à présent, la Croix de Hauconcourt reliant l'A4 à l'A31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A4, entraînerait des difficultés inextricables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à ce projet.

Projet de mise à jour des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et des programmes de mesures Rhin et Meuse ainsi que sur les projets de Plan de Gestion des Risques Inondation (PRGI) Rhin et Meuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de mise à jour des SDAGE et des programmes de mesures Rhin et Meuse ainsi que sur les projets de PGRI Rhin et Meuse.

Motion pour la sauvegarde des libertés locales

Le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), qui prévoit le principe de l'élection généralisée au suffrage universel direct des élus intercommunaux, sans fléchage, à compter de 2020, prépare la marginalisation puis la disparition de nombreuses communes. Et pas uniquement des communes rurales. Ce texte n'a fait l'objet d'aucune concertation digne de ce nom. Il a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Il n'est assorti d'aucune évaluation, ni sur les effets attendus au sein des collectivités, ni sur l'impact sur les territoires.

Il postule des économies que précisément aucune étude ne démontre et encore moins ne chiffre. La même stratégie avait été utilisée pour le redécoupage des régions, dont chacun reconnaît aujourd'hui qu'il aboutira à des dépenses supplémentaires, ne serait-ce que par l'alignement par le haut des écarts de rémunération et de statut des différentes catégories d'agents.

Il est imposé avec brutalité et dans la précipitation. Il amplifie une dérive législative continue depuis trop longtemps où les règles d'organisation de l'action publique changent sans cesse, particulièrement en ce qui concerne les normes, les contraintes, les schémas, la répartition des compétences, le PLUi ou encore l'intercommunalité.

La teneur dominante de ces mesures conduit à fragiliser les communes, et par voie de conséquence, le service aux populations, alors même qu'elles ont besoin de proximité, de repères, de solidarité et de fraternité.

Ce projet méconnaît l'attachement des maires aux principes de coopération librement consentie, de gestion mutualisée, de subsidiarité et de complémentarité entre communes et Intercommunalités.

Voilà pourquoi, les maires ruraux de Moselle demandent aux parlementaires mosellans de s'opposer à son adoption en l'état, et de manière générale de rejeter tout texte qui mettrait à mal les libertés locales ou ne prendrait pas en compte les attentes exprimées par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), tout particulièrement en ce qui concerne la représentation dans les intercommunalités, la taille de celles-ci et les conditions de mises en œuvre du PLUi.

Le Conseil Municipal de Malroy adopte cette motion.

Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2015

Le Conseil Municipal décide d'opter, au titre de l'année 2015, pour une répartition dérogatoire libre : une moitié étant supportée par les communes membres, l'autre par l'intercommunalité.



MARIAGES

Le 2 mai 2015
Madeleine PERRIN
Jean-Denis MARTIN



DECES



Le 3 février 2015

Roland SEILER

Le 20 mars 2015

Maria JUNGES

REVISION DU POS EN PLU

Dans le cadre de la transformation du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU), la commune a effectué, avec la société « Espace et Territoires », en charge du dossier, une visite du village au cours du mois de juin.



REPAS DES AINES

Bonne ambiance à notre repas des Aînés.

Quelques petites remarques au niveau du traiteur BENIERE, entrée trop copieuse et fromage à « revisiter » mais dans l'ensemble satisfaction, le service a bien suivi. Belle orchestration entre le traiteur et les animateurs.

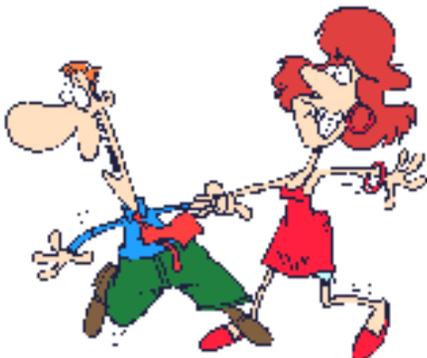
Ambiance assurée avec Jean Marc et sa coéquipière au grand ravissement de ces messieurs.

Après midi heureuse et joyeuse.

Des albums photos des repas précédents ont fait le tour des tables remémorant ainsi de bons souvenirs laissant le choix à chacun de prendre une ou plusieurs vues.

Le champagne a annoncé la fin des festivités et les convives sont repartis avec un cru des Côtes du Rhône et quelques macarons pour terminer la soirée chez eux.

Rendez-vous l'an prochain.



Repas des Aînés



ANNIVERSAIRES

La municipalité a décidé d'honorer ses nonagénaires.



Monsieur Aimé JACOB, né le 8 Mars 1922, fête ses 93 ans. Agriculteur jusqu'en 1983 avec son épouse décédée il y a 9 ans, il cultive encore ses pommes de terre et a élevé des lapins jusqu'à l'an dernier.

Il a participé à la vie de la commune en étant pompier puis conseiller municipal.

Il a 4 enfants, 7 petits enfants et 7 arrières petits enfants.

Paul PETITGAND, Doyen du Village, est né à Norroy le Veneur le 4 Mars 1918, à la ferme du Moulin aux Prés. En 1950, il a épousé Gabrielle PINCEMAILLE à Charly. De leur union, sont nés trois garçons Claude, Jacques et André.

Huit petits enfants et huit arrières petits enfants ont agrandi la famille.

Médaillé des Passeurs de la guerre 40/45, Paul aime toujours faire partager ses souvenirs et cultiver son jardin.



Madame Cécile CHOQUE, née DANGEVILLE, est née à TREMERY le 11 FEVRIER 1925 ; elle s'est mariée à TREMERY avec Monsieur CHOQUE René le 14 SEPTEMBRE 1946.

De cette union sont nées 3 filles. Elle a 5 petits enfants et 2 arrières.

Elle a travaillé jusqu'au décès de son époux dans l'exploitation agricole.

Après sa retraite, elle a toujours cultivé son jardin et a pris soin de ses fleurs.

Elle aime bien faire des pâtisseries entre autres brioches et tartes au grand régal de sa famille.

Nous rendons hommage à Mme Marie JUNGES qui nous a quittée avant que nous ayons pu fêter son anniversaire.

Madame Marie JUNGES, née JOHANNES, a vu le jour le 26 janvier 1924 à METZERVISSE. Elle a épousé M. Joseph JUNGES avec qui elle a eu un fils, Roland.



HALTE AUX CAMBRIOLAGES

Le 16 avril dernier, une réunion publique a eu lieu à la salle polyvalente d'Argancy sur le thème des cambriolages animée par le capitaine HERMAL, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vigy-Courcelles-Chaussy, en présence d'une cinquantaine de personnes dont une dizaine d'habitants de Malroy.

Les statistiques sont impressionnantes : plus de 200 cambriolages en 2014 sur le territoire de la brigade de gendarmerie dont 5 sur notre commune.

Donc, pour se protéger, appliquons tous les 7 règles d'or ci-dessous. Pensez également à l'opération « TRANQUILITE VACANCES » organisée par la police municipale qui passe surveiller votre domicile en votre absence (formulaires de demandes disponibles en mairie).



7 FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

INAUGURATIONS

DE LA RUE PRINCIPALE

Plus d'un an après la fin des travaux, le conseil départemental nous a demandé de procéder à l'inauguration. Celle-ci s'est déroulée en présence de Monsieur MASSON, Sénateur, de Monsieur BETTINGER, Bureau d'Etudes et de quelques conseillers municipaux.



DE L'ÉGLISE

Le 19 avril 2015, en association avec le conseil de fabrique, la commune a procédé à l'inauguration de la restauration intérieure de l'église en la présence de Mme ZIMMERMANN, Députée, de M. MASSON, Sénateur, M. TOSI de la Fondation du Patrimoine, de l'abbé Dominique Thiry, Vicaire Général, représentant de l'évêché et de Monsieur l'Abbé Luc BARRE, de toutes les entreprises intervenantes dans cette restauration et bien sûr la population qui a participé massivement à cette cérémonie, même le soleil était de la partie.

Nous tenons encore à remercier les généreux donateurs qui ont versé un peu plus de 10.000 Euros montant abondé par la Fondation du Patrimoine.

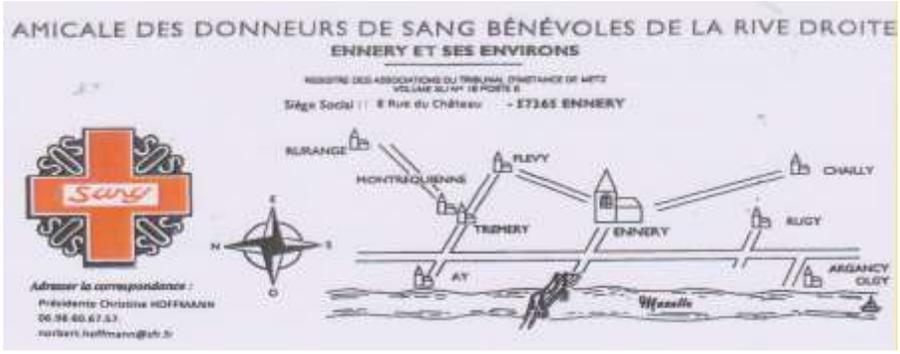


PHOTOS DE L'EGLISE SAINT MAURICE RENOVEE

Travaux



DON DU SANG



COLLECTE DE SANG
 Salle François Istria
 à MALROY
 à l'automne 2015.
Venez nombreux,
 un minimum de poche
 (environ 30) est nécessaire
 pour pérenniser la collecte.

LES RESTOS DU COEUR



Cette année, la collecte organisée en faveur des Restos du Cœur a permis de reverser à l'association 525 euros et environ 400 kilos de nourriture.

Merci à tous les généreux donateurs.

UNE ROSE UN ESPOIR



Comme tous les ans, les motards de l'association « Une Rose, Un Espoir » ont sillonné les rues de notre village.



L'association a ainsi pu récolter, pour le territoire d'Ennery, la somme de plus de 18 800 euros qui a été reversée à La Ligue Contre le Cancer.

PHOTOS INSOLITES

Un METTIS en plein cœur de Malroy, ce n'est pas habituel....

Malheureusement, il ne prend pas de voyageurs.



Il reste alors un autre moyen de transport : la Montgolfière.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée :

- du lundi 13 juillet 2015 au jeudi 30 juillet 2015 (réouverture le lundi 3 août 2015 à partir de 17 h)
- du lundi 24 août 2015 au jeudi 27 août 2015 (réouverture le lundi 31 août à partir de 17 h)



RESEAU D'ASSAINISSEMENT

En cas de problème sur le réseau d'assainissement de votre logement, même si cela vous semble être sur le domaine privé, il faut **EN PRIORITE** contacter **VEOLIA** au **08.10.463.463**, **7 jours sur 7, 24 h sur 24**. Véolia viendra gracieusement constater si le problème est public ou privé.

14 JUILLET

Le 14 juillet approche. Nous vous rappelons qu'à cette occasion les pétards sont tolérés la soirée du 13 et toute la journée du 14 juillet.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire pour la tranquillité de tous.



DEJECTIONS CANINES

La municipalité appelle au sens civique des maîtres de nos amis à quatre pattes pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables. Elle envisage l'achat de bornes de propreté canine.

JEUX DE BALLONS

Rappel

Pour des raisons de sécurité et des nuisances engendrées, les chaussées ne sont pas des terrains de jeu.





DATES A RETENIR

26 et 27 Septembre 2015	Fête Patronale
Octobre / novembre 2015	Don du sang
6 et 13 décembre 2015	Elections régionales

BALAYAGE DES RUES

La Communauté de Communes a prévu de balayer les rues les :

10 juillet	14 octobre
14 août	18 novembre
11 septembre	11 décembre

Merci de déplacer les véhicules stationnés sur les trottoirs à ces dates pour permettre à la balayeuse de nettoyer convenablement les caniveaux.



REPORT RAMASSAGE DECHETS

En raison du mardi 14 juillet qui est férié, le ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables est reporté au **MERCREDI 15 JUILLET 2015.**

CONTAINER A VETEMENTS

Un container à vêtements a été installé rue du Lavoir, près du point d'apport volontaire du verre.

Vous pouvez y déposer les vêtements dont vous souhaitez vous débarrasser.

Le container est régulièrement vidé par une entreprise spécialisée dans le recyclage.



SAINT-NICOLAS

La commune remet tous les ans aux enfants de Malroy qui en ont fait préalablement la demande, un sachet de friandises à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Or, bon nombre de parents commandent les sachets mais ne viennent pas les chercher par la suite, ce qui engendre un gâchis de plus en plus important.

La municipalité envisage donc de mettre fin à cette pratique si de tels cas se produisent encore pour la Saint-Nicolas 2015.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

L'été est là et en cette période de fortes chaleurs, n'hésitez pas à adopter les bons réflexes.

En cas de malaise, composez le 15.

Pour plus d'informations : composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Un site internet est également à votre disposition : www.sante.gouv.fr/canicule

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule • www.metas.fr



L'été, faites attention aux jeunes enfants

FENÊTRE OUVERTE = DANGER



NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT SEUL PRÈS D'UNE FENÊTRE OUVERTE OU SUR UN BALCON.

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



FENÊTRE OUVERTE = DANGER



NE LAISSEZ JAMAIS DE MEUBLES OU D'OBJETS SOUS LES FENÊTRES.

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



BAIGNADES

Chaque année, en France, les noyades entraînent plus de 500 décès aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière, sachant que, lorsqu'elles ne sont pas suivies de décès, elles occasionnent parfois de lourdes séquelles, en particulier neurologiques, chez les survivants.

Les noyades en piscines sont dues surtout à un manque de surveillance et à des malaises cardiaques.

Les noyades en mer sont dues au non-respect des interdictions ou consignes de baignade, à la survalorisation de ses capacités et à des malaises cardiaques.

Les noyades en eau douce sont dues principalement à des malaises.

Rappel : un arrêté municipal a été reconduit le 15 décembre 2014 interdisant la baignade dans la Moselle.

Informations générales

3 réflexes pour se baigner sans danger

-  Choisissez les zones surveillées de baignade
-  Surveillez vos enfants en permanence
-  Tenez compte de votre forme physique

Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/noyades



AFAD

Un nouveau centre AFAD a vu le jour à ENNERY. Il propose notamment des « taties à toute heure » pour ceux d'entre vous qui travaillent en horaires décalés et qui ont des enfants à garder.

HORAIRES DÉCALÉS, NOUVEL EMPLOI, FORMATION, RUPTURE DU MODE DE GARDE...

Pas facile quand on a des enfants en bas âge

Vous avez des enfants de moins de 6 ans et vous rencontrez des difficultés pour les garder ?

Vous ne trouvez pas de mode de garde adapté à vos horaires de travail décalés (avant 8h et après 18h, les week-ends et jours fériés) ?

Vous reprenez un emploi ou une formation professionnelle et vous devez trouver un système de garde en urgence ?

+ d'infos au **03.87.34.43.11**

taties à toute heure

Le service de garde d'enfants à domicile

Si vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations, le service Taties à toute heure est fait pour vous !

- Un service rapide de garde d'enfants à domicile
- Un mode de garde professionnel adapté à votre situation
- Un tarif étudié selon vos ressources et votre lieu d'habitation




L'aide à domicile pour tous... à tous les âges de la vie !

- AIDE À DOMICILE
- ACCOMPAGNEMENT
- SOINS INFIRMIERS
- TELEASSISTANCE
- GARDE D'ENFANTS
- MÉNAGE REPASSAGE
- GRAND NETTOYAGE
- SOUTIEN ALZHEIMER

Solutions de maintien à domicile en Moselle

ROULAY
ENNERY
FORBACH
SARRIBOURG

Une écoute personnalisée, 2 seul contact : **03.87.34.43.43**
contact@afad.fr
www.afad.fr

Département : Moselle
2 Rue Pierre Polak ZAC des Bergues 57000 ENNERY
Tel. 03 87 34 43 43 / Fax 03 87 34 43 44



Photos souvenirs

Instituteur : Monsieur Nicolas CRAUSER



Rang du Haut de gauche à droite : Marcel MICOTTIS – Yvette DOSDA – Denise VINTRIGER – René KARBORSKI
Au centre de gauche à droite : Odette WUILLAUME – J. Marie HENNEQUIN – M. Louise CRESCIMBENI – François PIANEZZOLA – Robert PIANEZZOLA – Solange NAUDE
1^{er} rang de gauche à droite : Francine DOSDA – Gérard AUBERTIN – Raymonde DOSDA – Roger HOUPERT



Rang du haut de gauche à droite : Gérard AUBERTIN - KERES – Robert PIANEZZOLA – Louis MICOTTIS – François PIANEZZOLA – Solange NAUDE - ? –
Rang du bas de gauche à droite : Odette VUILLAUME – Annie CHAUMA – Roland DOSDA – André HOUPERT – Roger HOUPERT - ... KERES – Francine DOSDA – Nicole CRAUSER - ?

A.S. MALROY

La saison 2014/2015 a rendu son verdict ce Dimanche 31.05.15 pour les deux équipes de l'ASM, et celui-ci est tout simplement historique pour le club.



En effet, nos deux formations terminent à la première place de leurs groupes, respectivement en Troisième Division Groupe G pour l'équipe A, et en Quatrième Division Groupe F concernant l'équipe, ce qui implique que les deux équipes vont grimper d'une division la saison prochaine.

Ces résultats fabuleux, quasiment inimaginables en début de saison, sont la preuve de la bonne entente qui règne au sein du club, et ceci à tous les échelons, que ce soit joueurs ou dirigeants. Au niveau des joueurs, il faut les féliciter pour leur assiduité aux entraînements, leur pugnacité à vouloir remporter les matches, ainsi qu'à la bonne ambiance qu'ils savent générer entre eux.

Concernant les dirigeants, nous sommes tous évidemment très heureux de cet épilogue, et nous souhaitons vivement à cette bande de copains de continuer dans cette voie. La saison prochaine sera rude, mais avec la foi qui les habite, nous avons confiance en eux.

Un mot également pour signifier à tous les bénévoles qui désireraient rejoindre le comité, que la porte leur est grande ouverte, c'est avec plaisir que nous les accueillerons. De même, nous aurons besoin dès la saison prochaine, d'un candidat arbitre, afin d'être en règle avec les instances arbitrales du DMF, donc, si une ou plusieurs personnes sont intéressées, merci de bien vouloir nous contacter.

Remerciements aussi à l'équipe municipale de Michel BOULANGER, car sans leur soutien, nous ne serions pas en mesure de pérenniser le club.

N'oublions pas de remercier également les clubs de SAINT-JULIEN et HAUCONCOURT, pour le prêt de leurs installations lors de nos entraînements hivernaux.

Encore un grand BRAVO pour cette saison.



Photo, prise et mise en page: Nelly LINDENOV

Invités pour METZ-LORIENT

Le District Mosellan de Football, avec le concours du FC Metz, permet à dix invités, des dirigeants bénévoles méritants, de vivre, sur chaque rencontre à domicile des Grenats, une soirée festive.

Serge GODARD et Olivier NIMESKIN de l'AS MALROY ainsi que Abdellah BERAMEUH et Mohamed BENO-SHIDA de l'ES WOPPIY accompagnés par Martial GOURPON, membre du Comité de Direction et Michel ANTOINE, membre de la section U11 ont assisté depuis à la soirée d'après du FC METZ face au FC LORIENT.

La délégation malheureusement réduite (deux clubs n'avaient pas honoré l'invitation qui leur avait été faite) s'est retrouvée au restaurant du Centre de Formation pour y apprécier le délicieux repas qui les y attendait à l'issue de la rencontre. Au cours du

dîner, les commentateurs ont pu échanger quelques propos avec le quartet arbitral et les délégués de la rencontre venus les saluer. Une visite fort appréciée par les dirigeants bénévoles mosellans.

Très satisfaits d'avoir été de cette soirée, les invités se sont quittés sereinement et ont témoigné leur reconnaissance au FC METZ et au District Mosellan de Football pour cette belle soirée.

Prochaine soirée lors de METZVILLE pour les bénévoles des clubs du secteur Sedanais le samedi 20 mai 2015 à 20 heures.

LA MARIA POLITE

Depuis le dernier bulletin, nous avons fait notre Assemblée Générale.

Nous n'avons enregistré qu'un nouvel adhérent extérieur au village pour 2 départs suite à déménagement.

Il est important que vous veniez nous rejoindre. Nous manquons de bénévoles, en particulier des jeunes.

Le vide grenier du 10 Mai a eu un succès fou. Nous avons près de 140 inscrits.

Nous vous remercions pour votre participation.

Nous remercions, également, la police municipale qui était présente dans la matinée ce qui était réconfortant pour nous et qui a permis que tout se déroule correctement pour l'installation des exposants.

La restauration et la buvette ont très bien marché.

Il faut dire que nous avons eu un temps super et aucun vide grenier aux alentours.

Exposants et visiteurs heureux de leur journée.



Actuellement, nous allons préparer :

FETE PATRONALE : 26 et 27 SEPTEMBRE 2015

Afin que cette fête soit une réussite, nous comptons sur votre présence. Amenez vos familles et amis. Ambiance assurée. Loterie garantie malgré la difficulté actuelle à obtenir des lots.

Pour une super réussite, il nous faut des bénévoles, jeunes et moins jeunes, pour le montage et démontage des stands, la tenue des stands, mais surtout au service.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme MAUVE Nicole au 03.87.77.86.20 de 19 H à 20 H à partir du 1^{er} SEPTEMBRE.

Souhaitez-vous que la Saint Nicolas et le Carnaval disparaissent définitivement ?

Parents et Grands parents pensez à vos enfants et petits enfants qui sont toujours admiratifs devant ce personnage légendaire et aux plus grands qui aiment se déguiser et s'amuser. Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances sous le soleil et vous attendons à la rentrée en pleine forme pour faire la fête avec notre équipe.

BROCANTE DU 10 MAI 2015

Associations



La fin de saison est arrivée pour le club.

De nombreuses manifestations ont été organisées au cours de cette période.

Galette des rois et partie de crêpes, tout cela dans la bonne humeur et la joie. Crêpes faites par Yvette et Maguy.

Après midi avec les enfants. Les jeunes de l'école ont présenté un très beau spectacle orchestré et mis en scène par eux sous l'œil attentif du maître. Le club tient tout particulièrement à remercier les parents et grands parents extérieurs au village venus assister à cette représentation et adresse toutes ses félicitations à ses jeunes qui se sont donné du mal pour que cette heure soit agréable. Un goûter leur a été offert.

Désolation toutefois pour le club et les enfants de constater l'absence des parents et grands parents habitant le village.

Pâques : Les adhérents à la fin de l'après midi sont repartis avec une bonbonnière confectionnée par leur soin, garnie de chocolats.

Loto : un après midi loto a été organisé. De nombreux lots ont été distribués : Plat à tarte, coupelle réalisés par une donatrice de Clouange - plateau à fromages – nappe – vases – service à fondue – verrines – repas – petits déjeuners et bien d'autres pour la modique somme de 2.00 Euros.

Anniversaires : Le club a fêté les plus de 80 ans. Coffrets garnis pour les dames et fleurs, bouteilles pour les messieurs.

Le club termine sa saison par son assemblée générale et un repas de clôture auquel ont assisté Monsieur le Maire et son épouse. Nous les remercions. Petit présent (préparé par les adhérents) remis à chaque maman pour la fête des mères.

Le 20 Septembre prochain, le club fêtera ses 30 ans. Nous avons 2 mois pour préparer cette fête. Un repas sera animé par André EYMES. Vous serez informés par un tract et nous comptons sur votre présence.

Le club souhaiterait s'élargir c'est pourquoi nous avons prévu de faire différents ateliers et animations à la rentrée. Si nous n'avons pas de nouveaux adhérents, nous serons très certainement contraints de procéder à la fermeture du club, ce qui serait regrettable pour toutes les personnes qui y ont œuvré durant toutes ces années. Nous comptons sur vous tous pour venir nous rejoindre. Nous rappelons que le club est ouvert à toute personne, ce n'est pas une question d'âge.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées et reposantes.



QUELQUES PETITES BLAGUES ET DEVINETTES SELECTIONNEES

1. Thibaut

Je commence par (e), je finis par (e) et je ne contiens qu'une seule lettre. Qui suis-je ?

Réponse : une enveloppe

Une dame entre dans un magasin. Elle dit au vendeur :

-Je voudrais essayer cette robe dans la vitrine.

Le vendeur, surpris, répond :

-Vous ne préférez pas plutôt l'essayer dans une cabine ?

2. Kilian

-qu'est-ce qui a deux têtes et six jambes ?

Réponse : un cavalier sur son cheval

Deux amis discutent, l'un des deux revient du Canada :

Alors, c'était beau le Canada ?

Je ne sais pas, je n'ai pas encore développé les photos !

3. Mathias

Deux blondes se rencontrent l'une dit à l'autre :

-Tu as l'air bien contente

- Et oui ! J'ai réussie à faire un puzzle en six mois !

- Et qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire ?

- Sur la boîte il y a marqué de quatre à six ans

Comment appelle-t-on un bucheron sans hache ?

Réponse : un buceron

4. Flavio

Quel est le sport le plus fruités ?

Réponse : La boxe car tu reçois une pêche dans ta poire et si tu tombe dans les pommes tu ne ramèneras plus ta fraise.

Pourquoi ne ferme-t-on qu'un seul œil quand on vise ?

Réponse : Parce que si on ferme les deux, on ne voit rien !

5. Quentin

Pourquoi les souris n'aiment pas les devinettes ?

Réponse : parce qu'il faut donner sa langue au chat

Un petit garçon entre dans la cuisine en courant :

-Maman, Audrey à mal mais c'est elle qui à commencé !

Dans mon jardin, il neige deux fois plus que dans celui de mon voisin. Comment cela est-ce possible ?

Réponse : Mon jardin est deux fois plus grand que celui de mon voisin

6. Audran

Monsieur et Madame Bonbeurre ont un fils comment s'appelle-t-il ?

Réponse : Jean car jambon-beurre

Comment appelle-t-on un ascenseur en chine ?

Réponse : en appuyant sur le bouton

7. Thibaud

Une dame attend dans sa cellule d'asile avec une brosse à dents attachée au bout d'une laisse et voit le directeur ouvrir la porte de sa cellule. Le directeur se tourne vers elle et lui dit : Mme, vous savez que cette brosse à dents n'est pas un chien, hein vous le savez !

-Oui, bien sûr que je le sais, j'aurais même du le savoir plus tôt !

-Alors, nous allons pouvoir préparer votre sortie ! Bravo Mme !

Quelques minutes plus tard, la dame sort de l'asile. Elle se dirige vers chez elle. Au bout d'un moment, elle s'arrête de marcher, se tourne vers sa brosse à dents et dit :

Tu vois, on l'a bien eu Médor !

Où trouve-t-on des chats drôles ?

Réponse : Dans les livres, car il y a des chapitres ! (chats pitres)

8. Pierre :

Deux amis discutent :

-Tu connais la blague du lit vertical ?

-Non.

Je te préviens, c'est une histoire est à dormir debout !

Comment appelle-t-on un oiseau qui ne se gratte que d'un côté ?

Réponse : Un oiseau migrateur (migrateur)

9. Elisa :

Papa, le blanc c'est une couleur ?

-oui

-et le noir c'est une couleur ?

-euh... oui

-ha ...je savais bien que la télévision noir et blanc de mamie était une télévision couleur.

La maitresse demande à toto :

« Quel est le futur de je baille »

Toto répond :

« Je dors »

Jeune je suis grande. Vieille je suis petite.

Qui suis-je ?

Réponse : La bougie

**10. Daria :**

Au restaurant, une cliente appelle le serveur

-Servez-vous des andouilles

- Nous servons tout le monde, madame.

Qu'est-ce qui fait ses 8 heures par jour dans l'administration ?

Réponse : La machine à café

11. Ilayda :

Où est la passoire ?

Je l'ai jetée elle était pleine de trous.

Qu'est-ce qu'un squelette dans un placard ?

Réponse : Un belge qui a gagné à cache-cache

12. Thaïs :

Trois élèves sont convoqués chez le directeur :

- Hugo, tu viendras en colle samedi pour avoir mis des punaises sur la chaise du prof. Toi, Jules, pour avoir poussé le prof de sport dans la piscine. Et toi, Kévin, qu'est-ce que tu as fais ?

- J'ai jeté du carton par la fenêtre.

- C'est pas très grave, pour cette fois-ci, tu ne seras pas puni.

Les trois élèves sortent et un autre élève couvert de pansements arrive dans le bureau. Le directeur lui demande :

- Quel est ton nom et que t'est-il arrivé ?

- Je m'appelle Ducarton, monsieur...

Une jeune fille confie à son amie :

- Mon rêve ce serait d'épouser un archéologue

- A bon ? Et pourquoi ?

- Parce que plus on vieillit plus il vous aime ...

Quelle différence y a-t-il entre un boucher et un marin ?

Réponse : Le boucher voit le port (porc) avant les côtes

VIE PAROISSIALE

L'abbé Luc Barré, les membres du conseil de fabrique (Christiane BONNAVENTURE, Christel WIEMERT, Gilles THIRY, Christian REMY et Raymond WEISSE) vous informent :

TRAVAUX DE L'ÉGLISE :

Dimanche 19 avril 2015 a eu lieu l'inauguration de notre église après une magnifique restauration des peintures permettant de revivre son histoire depuis l'époque médiévale.

Ce fut une très belle fête, la joie était dans les cœurs. Merci à tous ceux qui ont participé pour que ce soit une réussite. Merci aussi à la municipalité, au Conseil de Fabrique et à tous les donateurs.

Il est prévu de restaurer les extérieurs, on peut toujours faire un don à la

FONDATION DU PATRIMOINE
62, rue de Metz - 54000 NANCY

COMMUNIANTE DE L'ANNEE :

Lisa et Elisa



INFOS PRATIQUES :

L'église est ouverte tous les jours ; le passant s'y arrête très souvent pour se reposer.

Les horaires des messes (été) et autres infos peuvent être consultées dans la boîte d'affichage, à côté du cimetière.

Il y a une messe à Malroy tous les mois en alternance (samedi 18 h 30, dimanche 10 h), les autres messes sont réparties dans la communauté Anne de Méjanès (Argancy – Ennery – Chailly – Ay – Trémery – Flévy).

Chaque mercredi, répétition de la chorale de la communauté à 18 h à Ennery. La participation de notre paroisse est très faible ; si l'on veut que nos messes soient animées, il faut s'investir.

Quelques personnes ont rejoint l'équipe existante afin que notre église soit propre et fleurie. Vous êtes les bienvenus pour nous aider, rajeunir le groupe serait formidable (1 fois par mois). En plus, c'est un moment de rencontre.

Merci d'avance.

L'avenir de notre paroisse nous concerne tous.

Pour tous renseignements :

Centre Pastoral – 32, rue de la Reine à VIGY (57640) - ☎ : 03.87.77.91.04

Lundi – mercredi 14 h à 15 h

Samedi 10 h à 11 h

Abbé Luc BARRE : même adresse.